



Édito

Depuis sa création, ATTAC a proposé des analyses sur les OGM, les traités commerciaux, l'évasion fiscale, enfin sur les retraites, suivies d'actions.

Dans le dossier central, nous vous proposons une analyse de l'inflation. Nous n'y proposerons pas d'actions.

Le texte « Inflation, déflation, stagflation... » suggère des pistes inspirées de l'analyse d'Aurélié Trouvé dans Politis. Il s'agit de taxer les hauts profits et de bloquer les prix de première nécessité.

Le dernier texte, s'appuyant sur les idées de Henri Sterdyniak dans Le Monde Diplomatique, avance l'idée d'indexer les salaires sur les prix.

Françoise, Geneviève, Pierrot, Yves (ATTAC Rouen)

Inflation, déflation, stagflation...



Les titres auxquels vous avez échappé :

- La « main invisible du marché »
- Ou, La folle odyssée de la finance capitaliste et libérale
- Ou, Les avatars de la cupidité humaine...

L'inflation (hausse des prix, généralisée et durable) a sévi plusieurs fois depuis le début du XX^e siècle, notamment après les 2 guerres mondiales. Il a existé aussi des périodes de déflation (baisse des prix), ou bien encore de stagflation (en période de récession, le PIB n'augmente pas, les salaires non plus, tandis que les prix progressent), ou encore l'hyperinflation... Les concepts ne manquent pas pour identifier ces situations problématiques.

C'est le « marché », et sa « main invisible », qui donne naissance à ces phénomènes économiques et financiers, dans le cadre de la réglementation internationale, de traités de commerce, soumis à des rapports de forces et dominés par la doctrine et les théories économiques libérales. Ces mécanismes sont le résultat de l'action combinée de l'ensemble des acteurs qui interviennent sur les marchés : c'est dire la complexité de ces phénomènes ! Leurs actions visent essentiellement à maximiser leurs profits. Pour ce faire, ils anticipent sur les événements, notamment sur les pénuries, ils spéculent, inventent de nouveaux produits financiers, etc. aggravant ainsi les problèmes...

Les banques centrales (aux USA, c'est la banque fédérale, la FED, pour l'Europe c'est la BCE, Banque Centrale Européenne) sont des institutions publiques et indépendantes qui ont pour mission de participer à la définition et la mise en œuvre des politiques monétaires définies par les gouvernements. Elles gèrent la monnaie et la stabilité des prix, autrement dit la lutte contre l'inflation ou la déflation... L'un de leurs outils financiers est la fixation du taux directeur de la banque centrale, qui détermine par extension, les taux de crédit des banques, c'est-à-dire qui facilite ou ralentit les investissements. D'autres instruments peuvent aussi être mobilisés, comme la création monétaire, etc.

Le rôle des banques centrales est essentiellement de maintenir les variations périodiques de la monnaie dans des proportions « acceptables », c'est-à-dire qui n'entraîne pas le monde dans des crises fatales. Il est communément admis que la situation, permettant de faire des affaires profitables dans un contexte acceptable, est une inflation à 2%.

Par le passé, le krach boursier de 1929 a été suivi par une déflation et un chômage de masse.

En 1973/1974, la flambée des prix du pétrole, entraînant l'absence de croissance économique, a mis les entreprises en difficulté et provoqué un chômage massif. Cependant à cette période, les salaires ont été indexés sur l'inflation, ce qui a permis de protéger les salariés.

En 2008, la crise des « subprimes » aux États-Unis, a provoqué une crise financière qui s'est propagée à tout l'Occident, a entraîné la faillite de banques, et déclenché une panne d'activités et la déflation.

En 2020, la crise du Covid amène l'inflation, (voir l'analyse ci-après) accentuée ensuite par la guerre en Ukraine. La BCE a mis fin en juillet 2022 à plus d'une décennie de taux d'intérêt très bas, pour lutter aujourd'hui contre l'inflation.

D'une manière générale les causes de ces dérèglements viennent des modes de fonctionnement du capitalisme libéral mondialisé, dans lequel les acteurs économiques recherchent toujours la maximisation de leurs profits, sous diverses formes. Les banques et les grandes entreprises qui gouvernent le monde n'acceptent les interventions des États que si elles sont en leur faveur ! La doctrine selon laquelle le marché se régule miraculeusement par lui-même, grâce à la « loi » de l'offre et de la demande, est une fable constamment démentie.



« ZFE, Zone à Forte Exclusion »



Voilà ce qu'on pouvait lire sur une banderole lors du rassemblement qui avait été organisé à Rouen par « l'alliance écologique et sociale, plus jamais ça » pour protester contre la façon dont va être appliquée la ZFE. Officiellement ce sigle signifie Zone à Faible Émission et il désigne une réglementation nationale qui impose aux grandes agglomérations de légiférer en n'autorisant la ville qu'aux voitures récentes.

Si les raisons des uns et des autres qui les font s'insurger contre la ZFE ne sont pas toujours les mêmes, elles n'en sont pas moins justifiées.

Les faits sont là, Santé Public France nous dit que la pollution de l'air dans les villes est responsable de la mort de 48 000 personnes chaque année. Cette pollution est de différentes natures. Les particules fines sont issues de la combustion, de l'abrasion et de certaines combinaisons chimiques. Ces particules sont d'autant plus dangereuses pour la santé qu'elles sont fines (inférieures à 2,5 microns). Les polluants chimiques sont issus de la combustion : dérivés azotés, benzène, monoxyde de carbone et l'ozone troposphérique auxquels s'ajoutent les dioxines et furanes qui eux proviennent essentiellement de l'incinération des déchets plastiques. Une réglementation

paraît effectivement nécessaire pour essayer d'enrayer cette pollution.

Airparif nous dit qu'à 41 % les particules fines proviennent de l'abrasion des pneus et des freins. Plus une voiture est lourde plus elle émet ce genre de particules et les voitures électriques du fait de leurs batteries sont plus lourdes encore. Les filtres à particules ne filtrent que les particules les plus grossières et laissent échapper les particules les plus nocives.

Les pots catalytiques (dont sont pourtant déjà équipées la plupart des voitures qui seront destinées à la casse) ne fonctionnent que lorsque les gaz d'échappement atteignent la température de 400°...



Or la plupart des déplacements en ville se font sur des petits parcours (3 km en moyenne, source Ademe) ce qui fait que la plupart du temps les moteurs ne sont pas suffisamment chauds pour que le pot catalytique soit efficace.

Les voitures récentes sont en moyenne plus polluantes que les anciennes. La consommation d'énergie d'une voiture est proportionnelle à son poids et à la puissance d'accélération de son moteur. 30 % des voitures vendues en France sont de grosses voitures (SUV). La Fiat 500 des années 60 pesait 490 kilos, celle d'aujourd'hui 960 kg, la mini d'hier 580 kg, celle d'aujourd'hui 1 390 kg...

Encourager à porter sa vieille voiture à la casse (qui sont engorgées) va encourager la construction de voitures neuves pour lesquelles il faut à nouveau une grande quantité d'énergie (l'énergie grise) et creuser plus profond encore notre terre pour en extraire toutes sortes de minerais. Cette mobilisation d'énergie et de ressources minières a déjà été ponctionnée pour les voitures existantes. La voiture électrique est une voiture thermique dans les pays qui produisent leur électricité à partir d'énergie fossile comme le gaz naturel et le charbon... L'électricité n'est pas une énergie tout comme l'hydrogène mais un vecteur. En France, notre capacité de production électrique qui est essentiellement nucléaire est au taquet et, dès qu'il fait un peu froid, RTE nous prévient du risque de coupure. La ressource en uranium 235 est estimée à 80 ans et va générer des déchets radioactifs pendant plus de 100 000 ans... La seule chose qui est vraiment durable avec le nucléaire est la toxicité des déchets qu'il produit. Le coût de l'électricité nucléaire, le risque de perdre à jamais toute une région en cas d'accident... devraient nous encourager à la prudence....

Une véritable ZFE juste et efficace est nécessaire, l'actuelle ZFE ne sera pas efficace et elle est discriminatoire. Le sentiment d'injustice qu'elle génère pourrait bien rendre le climat social explosif.

Olivier (Confédération Paysanne)



L'ancrage normand des Amis de la Terre

L'association « Les Amis de la Terre Rouen » est née le 02 septembre 2020. Elle est affiliée à la fédération « Les Amis de la Terre France » depuis juin 2021.

La création d'un groupe local des AT s'est imposée suite à la catastrophe de Lubrizol mais également à la rumeur d'une implantation d'un méga entrepôt Amazon. D'autres organisations étaient bien entendu présentes sur le territoire rouennais, mais il nous a semblé regrettable que la plus ancienne des associations de défense de l'environnement soit absente du Nord-Ouest de la France.

En effet, les 50 ans de luttes menées par la fédération des Amis de la Terre France lui confèrent une expertise et un savoir-faire précieux dans des thématiques déclinées selon deux principes fondateurs : le caractère international des atteintes portées à l'environnement et la nécessité de remonter

aux causes pour les combattre. Les thématiques portées par la fédération sont la finance, les énergies fossiles, le climat, la surconsommation, les lobbies, l'agriculture... et nous les relayons.

Mais nous avons également à cœur d'être présents et actifs dans les luttes locales en participant autant que faire se peut à des collectifs ou en coorganisant des événements.

Les AT Rouen sont adhérents et locataires à la BASE depuis février 2022. Nous participons activement à la vie du Tiers-lieu, où nous avons l'opportunité de soutenir des projets ou des alternatives émergentes qui participent à la construction d'une société soutenable, juste et respectueuse du vivant.

Laura (les Amis de la Terre)



Genèse du projet :

Pour notre ciné-débat du 10 septembre 2022, nous avons choisi de projeter le film de Ken Loach « Moi Daniel Blake ». Cette action a donné lieu à un grand et beau débat. Nous avons eu envie de continuer sur notre lancée. Il y avait dans l'air un profond désir de se mobiliser.



Toutefois, de nombreuses questions se posaient : Comment rassembler en s'inscrivant dans la continuité et en mobilisant au-delà de notre petite association ? Fort d'une certaine confiance retrouvée (35 participants), les idées ont fusé comme jamais. Alors, pourquoi ne pas créer un réseau de solidarité ? Faire venir des gens pour témoigner, mais sans plomber

l'atmosphère. Il faut aussi proposer un moment festif avec un goûter et de la musique. Et tout cela pour le mois de novembre.

Nous avons alors contacté nos connaissances faisant partie d'autres associations. Elles ont toutes dit « oui ». Il n'y a plus qu'à...

Le forum :

L'accueil des premiers arrivants s'est fait naturellement avec un petit café.

Puis, nous avons lancé le forum. Chaque association s'est présentée, puis les différents intervenants ont formulé leur témoignage. Prendre le micro pour s'exposer, dire son ressenti est vraiment impressionnant pour tout le monde. Chacun.e l'a fait, de façon remarquable, avec vitalité et conviction. C'étaient juste des moments d'émotions incroyables.

L'heure tournant, nous voulions passer au moment festif. Mais, nos réflexions se sont poursuivies sur : Que faire de tous ces beaux témoignages ? Que proposer de concret ? Comment ne pas décevoir ? Où trouver un local pour se réunir à l'avenir ? Comment s'entraider plus, oui on se l'est dit.

Ensuite, plusieurs personnes ont naturellement mis la main à la pâte pour faire les crêpes, d'autres pour les servir, refaire du café, servir le cidre, découper les

gâteaux tout en continuant les discussions animées en petits groupes. Nous avons invité un accordéoniste qui a assuré l'ambiance musicale.

C'est alors qu'une des SDF a exprimé vouloir danser. Ouf ! Le jeu était maintenant de reconnaître les chansons et de danser, de profiter et de montrer aussi notre intérêt à cet accordéoniste qui avait accepté de venir gratuitement en étant rémunéré au chapeau.

On a pu rentrer et s'offrir une boisson avec les irréductibles, dont l'accordéoniste.



Conclusion :

Ce forum nous a confortés dans notre volonté d'échanger et de (se) rassembler, avec nos partenaires pour agir et mener des actions communes.

Pascal (ATTAC Louviers)

Une belle journée !

Le 3 décembre 2022, les comités locaux de l'Eure et de la Seine-Maritime, c'est-à-dire de Gisors, de Louviers, de Dieppe et de Rouen, se sont retrouvés à Louviers.

La journée, froide mais lumineuse, a débuté par une déambulation colorée et fort sympathique sur le marché, le matin, dénonçant les super profits.



Un repas partagé a réchauffé tout le monde.



L'après-midi a été consacrée à une réunion de partage des pratiques de mobilisations au sein de chaque comité, puis d'échanges cordiaux et efficaces sur les projets communs pour 2023. Il a été retenu le thème de la pauvreté-précarité, décliné à leur convenance par chaque comité local.

Heureuses et heureux de cette journée constructive et solidaire, les 21 personnes présentes se sont quittées avec la perspective de se retrouver le 4 mars 2023 à Gisors.

Michèle (ATTAC Rouen)

Si nous tentons d'analyser la période actuelle d'inflation, caractérisée par la pandémie et la guerre en Ukraine, plusieurs causes se conjuguent pour expliquer la situation :

- La hausse des prix des matières premières et de l'énergie se répercute sur les produits finis.

Les exemples sont nombreux dans cette catégorie, car les hausses des prix de l'énergie, gaz, pétrole, électricité, ainsi que celle des céréales sont dues à la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

L'indice des prix des matières premières énergétiques calculé par le FMI s'établit à 162% au-dessus du niveau de la période pré-Covid. En France, le parc nucléaire tourne au ralenti, suite aux sous-investissements des années précédentes (36 réacteurs en état de fonctionnement sur 56), augmentant notre dépendance énergétique.

Le dérèglement climatique provoquant des vagues de chaleur, des sécheresses et des inondations, a affecté la production de nombreux produits agricoles, comme le blé et le café, et donc renchéri leur coût.



- Le coût des transports (maritime, aérien, routier, fluvial,) est aussi affecté par la hausse des prix des carburants. La délocalisation de la fabrication de nombreux produits, s'est effectuée largement dans les décennies précédentes vers les pays asiatiques ou africains, afin d'amoindrir les coûts de la main d'œuvre, ce qui, aujourd'hui, oblige à des transports longs et coûteux. Les transporteurs ont fait exploser leurs tarifs : pour exemple, le coût moyen d'un conteneur est passé de 1 400 \$ en janvier 2020 à 11 000 \$ en septembre 2021. La spéculation va bon train !

- L'allongement des chaînes de valeur a complexifié le circuit de la production. La fabrication des produits, aujourd'hui mondialisée, a atteint ses limites quand les vagues de l'épidémie de Covid ont affecté

des pans entiers de la production. La « politique chinoise zéro Covid » a entraîné la mise à l'arrêt de chaînes de production, provoquant le manque de certains composants indispensables, comme les puces électroniques. La désorganisation des chaînes logistiques mondiales provoque des pénuries et des retards de fabrication. Dans le contexte de la politique des « flux tendus », sensée minimiser les coûts de stockage, le moindre retard d'un élément dans l'approvisionnement de la ligne de fabrication provoque l'arrêt de la production.

Les économies recherchées à tous les stades du processus finissent par coûter très cher !

- Après les périodes de confinement, la reprise de l'activité économique a provoqué une forte demande, mais l'offre, fragilisée par la crise sanitaire, n'est pas au rendez-vous : pénurie de conteneurs, de composants, entrepôts saturés, congestion portuaire, sans compter le blocage du canal de Suez par un cargo pendant 6 jours ! Les entreprises en profitent pour augmenter leurs prix et... leurs marges !

- Le rapport de force entre le capital et le travail, défavorable aux salariés, permet aux entreprises de compresser les salaires dans le but de préserver leurs bénéfices. Les entreprises du CAC 40 ont enregistré récemment des taux de profit de 32% et des dividendes records.

- Ajoutons à cela l'effet d'aubaine : Les géants économiques, en situation d'oligopoles, (marché dans lequel il n'y a qu'un petit nombre de vendeurs, en principe de grande dimension, en face d'une multitude d'acheteurs) en profitent pour augmenter leurs prix et accroître leurs marges : citons, par exemple, l'industrie pharmaceutique, les télécoms, l'agroalimentaire...

Au total, en France, l'inflation se montait à 5,9% en août 2022 et approcherait les 7% en fin d'année 2022.

Quelles sont les conséquences ?

A qui profite l'inflation ?

L'inflation profite aux agents (entreprises, ménages, État) endettés à taux fixe, puisque la monnaie d'aujourd'hui vaut moins que celle d'hier.

La dette publique de l'État français est en grande partie à taux fixe.

Qui en souffre ?

Les détenteurs de titres à intérêt fixe et les petits épargnants dont l'épargne est placée avec un rendement fixe, sont victimes de l'inflation.

Le problème majeur est la stagnation des salaires. Si les rémunérations étaient indexées sur l'inflation, les ménages perdraient beaucoup moins.

Pour simplifier, les perdants de l'inflation sont plutôt les personnes âgées qui dépendent de leur retraite et de leur épargne.

Par contre, les jeunes actifs qui se sont endettés avec des taux d'intérêts bas peuvent être gagnants. L'inflation permet donc une redistribution des plus âgés vers les plus jeunes.

Les augmentations de prix pèsent sur la consommation des ménages et sur les fins de mois des plus pauvres. Une grande partie de la population est touchée et réclame une taxation des profits exceptionnels, dans un souci de justice sociale.



En conclusion

Nul ne pouvait, il y a seulement 2 ans, prévoir la pandémie, ni l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ces événements ont profondément bouleversé la planète entière, et l'inflation n'est pas le seul problème qui en découle. La complexité de l'économie et de la finance mondialisées ne permet pas d'envisager des solutions infaillibles et les économistes libéraux, qui dirigent le monde, ont pour bréviaire les théories libérales. Jusqu'à aujourd'hui, elles ont surtout engendré beaucoup de crises et creusé les inégalités.

D'énormes difficultés se profilent avec le dérèglement climatique, la perte de la biodiversité, etc. Peut-être l'opportunité se présentera-t-elle de changer complètement la manière d'aborder ces questions, afin de mettre l'humain au cœur de la problématique et non plus la croissance et le profit.

INFLATION : Faut-il indexer les salaires sur l'inflation ?

Situation actuelle : si on pense aujourd'hui à réindexer les salaires sur les prix, c'est parce que les prix, stables depuis 30 ans, ont recommencé à augmenter depuis un an. Au deuxième trimestre 2022 l'inflation dépassait 6 % sur un an, aujourd'hui, 7,1 %. L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques juge que le pouvoir d'achat des ménages a connu sa plus forte baisse depuis 40 ans.



La désindexation en 1983, les lois AUROUX, les modifications progressives du Code du travail, et en 2016 l'inversion de la hiérarchie des normes (loi El Komri et Macron), ont entraîné cette situation. La désindexation a-t-elle évité la formation de la boucle salaires/prix ? L'inversion des normes a sûrement affaibli les négociations salariales, qui, plus locales, ont perdu ainsi une partie de leur force... Plus on passe à un niveau fin de négociation, plus on affaiblit les salariés dans le rapport de force avec les employeurs.

Que faire ?

Toutes les crises qui entraînent l'inflation ne sont pas identiques, certaines sont davantage liées à la volonté des entreprises, et on risque alors l'inflation, d'autres ont leur origine dans un choc extérieur, comme aujourd'hui, et dans ce cas c'est différent. Le coût de l'inflation se porte sur tous, mais les catégories les plus fragiles sont bien sûr plus particulièrement touchées.

En octobre dernier, le président Macron expliquait : « Si on met toute la chaîne des salaires sur une indexation automatique, on entretient la hausse des prix et on a une « boucle prix-salaires » qui n'arrête plus ». ... Vrai ?

L'indexation a le mérite de maintenir la stabilité des salaires dans la valeur ajoutée, mais avec le risque évoqué par le président Macron : la création d'une boucle,

« prix/salaires »... L'INSEE avance que, la plupart du temps, au bout de 2 ou 3 ans, l'écart se stabilise...

On peut aussi choisir d'indexer seulement les salaires les plus bas avec un risque d'effets de seuil, ou imaginer un barème progressif pour éviter ces effets de seuil et augmenter davantage les salaires les plus bas...

D'autres corrections ont-elles été utilisées ?

En France, en fait, le gouvernement a simplement prolongé sa politique du « Quoi qu'il en coûte », ce qui a permis de réagir rapidement. Le blocage des prix, les aides ponctuelles (aux entreprises et aux salariés), le développement de l'actionnariat ont aussi été proposés.

En premier, le blocage des prix de l'essence à la pompe (sans différencier les types d'utilisateurs), puis le blocage des augmentations du prix du gaz (limitation de l'augmentation des prix à 15%)...

Pour les salaires, diverses méthodes ont été utilisées, évitant ainsi une franche augmentation des salaires... L'allocation de primes, à la place des augmentations promises lors de la crise pour les salaires les plus bas de la fonction publique, hospitalière par exemple, ou une augmentation de salaire avec augmentation de la charge de travail pour les enseignants...



Aucune distinction n'a été faite entre les secteurs d'activité qui profitent de l'inflation (l'énergie) et ceux qui sont essentiels pour la population (la santé, les transports...), il n'y a pas eu d'octroi d'aides publiques ciblées vers les entreprises en difficulté... Mais, en début du 2ème septennat, a été votée une loi d'urgence sur le pouvoir d'achat, proposant de développer l'actionnariat et l'intéressement, qui n'est pas à la portée de tous les salariés du

secteur marchand, en particulier les plus défavorisés !

L'existence de cette « boucle » a-t-elle été vérifiée et justifie-t-elle la baisse des revenus réels ?

Jusqu'alors aucune étude n'avait pu être réalisée compte tenu de la difficulté d'avoir des séries statistiques sur l'évolution des prix et l'évolution concomitante des salaires pendant plusieurs années consécutives.

Le 11 novembre dernier, les résultats d'une recherche ont été publiés par le FMI. Ils sont venus confirmer l'aspect fantomatique de cette notion, et partant, sa fonction... répressive. À partir de l'examen de données de 38 pays avancés, entre le premier trimestre 1960 et le quatrième de 1921, on a pu vérifier que, dans toutes les situations observées, la hausse des salaires reste inférieure à ce que les niveaux d'inflation et d'emploi suggéreraient. Dans la majorité des cas, la situation se stabilise au bout de 2 ans.

L'étude du FMI n'avait pas pour objet de plaider pour l'indexation des salaires, mais d'étudier les phénomènes d'ajustement autour de l'équilibre. Cependant, elle permet d'ôter toute réalité à l'existence de cette boucle hypothétique « prix-salaires ».

De toutes façons, cette vision est perdante : en baissant le salaire réel on pèse sur la demande et on contribue à transformer la crise inflationniste en récession.

Dans la crise actuelle, l'indexation des salaires est un outil utile, même s'il est nécessaire d'y ajouter d'autres mesures utiles, contrôles des prix, impôts redistributifs sur les bénéficiaires... Reste à appliquer les résultats de l'étude !

Sources :

* *Alternatives Economiques*, interview d'Aurélien Trouvé (LFI) et Denis Ferrand, (Dr général de REXECODE),

* Médiapart « Le FMI confirme que la « boucle prix-salaires » est d'abord un récit conservateur ». Romaric Godin Décembre 22

* « En fait, l'inflation et donc sa correction, pose la question du partage juste de la Valeur Ajoutée (V.A.) entre le capital et le travail ». A. Trouvé

Et le SMIC ?



LE SMIC n'est pas qu'un chiffre, une rémunération légale brute de 11,07 € de l'heure depuis le 1^{er} août 2022, soit 1 329 € nets par mois. Ce sont des centaines de milliers de personnes qui doivent pouvoir vivre dignement.

La législation française impose une revalorisation obligatoire chaque année au 1^{er} janvier et en cours d'année si la hausse de l'indice des prix dépasse 2%.

Les libéraux voudraient que ce mécanisme d'indexation soit abandonné au motif qu'il irait à

l'encontre de la compétitivité des entreprises. Pour eux, les salaires doivent être réévalués à l'issue de discussions menées dans les entreprises.

En période de forte inflation, la hausse régulière du SMIC serait une solution quand on mesure le nombre d'emplois délaissés, pourtant essentiels.

Une hausse de salaire ouvre des droits pour le chômage et la retraite. Elle est préférable au versement de primes non renouvelées, qui dépendent du bon vouloir de l'employeur.

Cependant, pour être acceptée des salarié.es percevant de très faibles rémunérations, la hausse du SMIC doit s'accompagner d'une remise en ordre de l'ensemble des bas salaires, pour éviter que ceux-ci ne soient rattrapés par le SMIC.

Les chiffres sont parlants : en

janvier 2021, selon la DARES (*), les 2,04 millions de salarié.es rémunéré.es au SMIC, sont pour 27% des salarié.es à temps partiel et pour 59% des femmes alors que celles-ci ne représentent que 45% de l'emploi.

Le RSA, les minimas sociaux et les prestations familiales



doivent aussi être revalorisés.

(*) la DARES est la direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques, elle dépend du ministère du travail et de l'emploi.

Retour sur l'assemblée générale d'ATTAC France les 1^{er} et 2 octobre 2022

L'assemblée Générale d'ATTAC, composée de 160 adhérent.es et militant.es, s'est réunie à la Bellevilloise à Paris pour échanger sur les axes d'orientation d'ATTAC.

Le samedi, des débats ont eu lieu, en présence de deux sociologues, sur : le vote extrême-droite et l'abstention, les stratégies et les responsabilités des mouvements sociaux, l'altermondialisme, et les États Généraux des Migrations.

Pour donner suite aux votes des adhérent.es sur les candidatures présentées un mois plus tôt, un nouveau conseil d'administration a été élu, composé d'adhérent.es et de représentant.es de membres fondateurs d'ATTAC.



Le dimanche, des ateliers ont été constitués sur différentes thématiques en lien avec le rapport d'orientation.

Les campagnes d'ATTAC, avec la participation des comités locaux, reposent sur les réflexions collectives menées dans l'association sur les thèmes : Banques et finance, Écologie et société, Libre-échange, Travail, Santé et protection sociale, Enjeux et mobilisations internationales, Alternatives, Démocratie, Genre, Migrations...

ATTAC France s'appuiera sur la réflexion collective, le partage, la formation et l'auto-formation des adhérent.es.

Yves (ATTAC Rouen)



Fondée en 1998, Attac est une association qui milite pour la justice sociale et environnementale, et conteste le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature.

Mouvement d'éducation populaire, l'association produit des analyses et expertises, organise des manifestations et des événements, mène des campagnes et des actions.

Adhérer ou faire un don à Attac, c'est nous permettre d'agir en toute indépendance et nous aider à traquer sans relâche les banques et les multinationales prédatrices.

Passer à l'Attac c'est aussi la possibilité de rejoindre l'un des cent groupes locaux qui agissent partout en France, de se former et de participer à nos campagnes et actions symboliques ou désobéissantes.

En adhérent à Attac vous recevrez le journal trimestriel *Lignes d'Attac*, par courrier ou par courriel.

Alors n'attendez plus !

La filière Laine 2

À début du XXe siècle, la France était encore un grand pays lainier. Face à la concurrence des très gros troupeaux australiens et néo-zélandais, face à la généralisation des fibres végétales et synthétiques, l'industrie lainière française a commencé à décliner à l'aube de la Seconde Guerre mondiale.

La laine se vend mal, mais nous sommes en train de redécouvrir ses qualités et multiples usages et les initiatives se multiplient.



Une laverie mobile sillonne les routes d'Île-de-France depuis 2018, elle intervient à la demande des éleveurs et des fermes pédagogiques.

Hangars et granges sont remplis de stocks de laine qui ne s'exportent plus, suite à la crise du Covid. La vente de la laine rapportait grosso-modo de quoi payer le tondeur mais actuellement c'est trois ans de laine qui sont stockées dans les hangars.

Face à la chute des prix de vente, une relocalisation des filatures est envisagée

Le syndicat est ainsi membre du Collectif Tricolor, qui s'est fixé comme objectif « d'accroître de 4 % à 24 % la part de laine produite et transformée en France d'ici 2024 ». « On élabore des prototypes à base de laine française, mais il faut encore trouver les acheteurs, les marques, les distributeurs,

Pelotes, châles, bonnets, petites couvertures... La Bergerie nationale de Rambouillet fait transformer sa laine de Mérinos par des partenaires extérieurs, notamment les Filatures de Fonty, implantées dans la Creuse. Elle commercialise elle-même les articles issus de la laine de ses moutons, dans la boutique de la Bergerie.

En deux siècles, la bergerie nationale de Rambouillet est restée à la pointe de l'agronomie, réputée pour ses 180 moutons mérinos. Elle est aussi un lieu d'expérimentation, de formation et de diffusion de l'innovation agricole. Construite à l'initiative de Louis XVI, cette ferme expérimentale est un modèle en matière de respect de la biodiversité.

L'établissement compte 144 salariés et propose des formations diplômantes, du CAP à la licence professionnelle, dans les domaines des métiers de l'agriculture et de l'élevage, du cheval, de l'insémination et de la santé animale.

C'est également un engagement territorial avec pour but de subvenir à une alimentation de qualité pour les familles de 77 communes, avec une production de lait et fromage et de farine bio sur les 250 hectares du domaine.

Isabelle (ATTAC Dieppe)

Le principe « pollueur-payeur »

Le principe « pollueur-payeur » possède toutes les apparences de la vertu. Qui pourrait s'opposer à ce que les responsables de pollutions n'en paient pas le prix ? Depuis que les économistes néoclassiques ont identifié les atteintes à l'environnement comme relevant des « externalités négatives » indésirables de l'économie de marché, quantité de mécanismes ont été inventés pour tenter d'y remédier : marchés de quotas carbone, compensation écologique, filières de « responsabilité élargie du producteur »... Tous ces dispositifs sont présentés comme relevant du principe pollueur-payeur et sont censés remettre les acteurs économiques dans le droit chemin. Leur mise en œuvre se révèle pourtant largement inefficace, voire contre-productive.

La simplicité apparente du principe cache en effet plusieurs problèmes de fond, qui amènent à remettre en question sa pertinence et sa légitimité. Le principe « pollueur-payeur » suppose une évaluation monétaire de la pollution ou plus largement de l'atteinte à l'environnement. Ce qui oblige, *in fine*, à fixer un prix à la nature, exercice que l'on peut non seulement qualifier de vain, mais qui ouvre en outre la voie à la financiarisation de la nature (1). Autre problème, et non des moindres : le principe pollueur-payeur impose une approche quantitative et transactionnelle, au détriment d'une démarche qualitative et délibérative. Il opère un glissement du champ de débat public (*quels sont nos besoins et nos priorités en termes de production, quelles sont les pollutions auxquelles nous sommes prêts à consentir et à assumer collectivement ?*), vers un espace de décision privé aux mains de quelques-uns, dès lors que les entreprises en question ont les moyens de payer. Le principe pollueur-payeur normalise la pollution, la fait entrer dans le domaine de l'acceptable - c'est ainsi que l'on parle de « droit(s) à polluer ». Il sert aussi de support à de vastes entreprises qui pratiquent le greenwashing. Autant de raisons de mettre le principe en débat, voire d'envisager son démantèlement, dans le cadre d'une lutte plus large contre la marchandisation du monde.

Flore Berlingen, autrice de *Permis de nuire, sous le règne des pollueurs-payeurs*, Éditions Rue de l'échiquier, 2022.

(1) L'économiste Hélène Tordjman l'illustre de manière exhaustive dans son ouvrage *La croissance verte contre la nature, critique de l'écologie marchande*

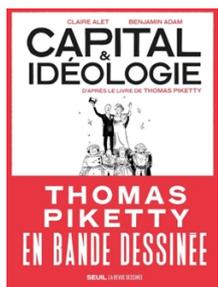




BD "Capital et idéologie"

Si vous n'avez pas le goût ou le courage de lire les livres-pavés de Thomas Piketty, alors vous préférerez la bande dessinée « Capital et idéologie », dessinée par Claire Alet et Benjamin Adam, aux éditions du Seuil, qui reprend l'un de ses essais d'économie du même nom.

Y est abordé le fonctionnement de l'économie mondiale depuis l'ancien Régime. Parmi les nombreux thèmes relatés de façon pédagogique et ludique, citons : le colonialisme, l'histoire de la fiscalité, la dette, les régimes de propriété, le néo-libéralisme des années 1980, les subprimes, les ravages du fonctionnement de l'Union Européenne, et plus largement les inégalités mondiales abyssales. La BD parcourt ces notions économiques et historiques, en suivant une famille : le vécu des parents, des enfants et bien en amont de leurs aïeux à travers le temps. La question sous-jacente est : « Est-on responsable des actes de ses ancêtres ? ».



Le livre se termine par des propositions concrètes de Thomas Piketty, en tentant de répondre à : sur quoi peut-on agir, dès aujourd'hui, pour aller vers une société plus juste ?

Yves (ATTAC Rouen)

A voir au cinéma : LA (TRÈS) GRANDE ÉVASION de Yannick KERGOAT et Denis ROBERT

Yannick KERGOAT a coréalisé Les nouveaux chiens de garde et a reçu le César du meilleur montage en 2001 pour « Harry, un ami qui vous veut du bien ».

A propos de ce film, le journal Le monde titre : **La très grande évasion : la mécanique de l'évasion fiscale pour les nuls.**

« Entre Paris et Genève, Washington et Luxembourg, de la Société Générale à HSBC, en passant par Mc Donald, Ikea et Google... vous allez traquer les circuits de l'évasion fiscale et décrypter les mécanismes de la fraude XXL.

USBS, HSBC, Luxleaks, Panama Papers, Paradise Papers, CumEx : depuis plusieurs années, un scandale chasse l'autre. Les juristes des multinationales relayés par les politiques et les médias ont inventé un mot pour faire passer cette pilule : « l'optimisation fiscale. » Enquête chez les banquiers, au Ministère des Finances, questions à d'anciens ministres, mais aussi des inspecteurs du fisc. Séances de nuit à l'Assemblée Nationale où à l'abri du regard des citoyens tant de lois fiscales sont votées. Enfin, nous essaierons de comprendre le rôle ambigu du Conseil Constitutionnel quand il s'agit de garantir les revenus de l'État. Qu'ils écrivent, qu'ils risquent leur carrière pour alerter, qu'ils manifestent bruyamment, ils développent des analyses précises et argumentées. Ils ont surtout des propositions concrètes pour changer les choses.

LA (TRÈS) GRANDE ÉVASION est un film de combat, parce qu'on ne peut plus se contenter de seulement réclamer la justice.



Élisabeth (ATTAC Gisors)

Guide du Rouen colonial et des communes proches

A l'appui des noms des rues, des places, des boulevards, des quais, des établissements scolaires, des statues de Rouen, ce livre retrace un passé qui met en lumière les acteurs directs de la - colonisation, les conquérants, les entrepreneurs qui ont financé les expéditions ou le commerce d'esclaves, les militaires qui se sont illustrés dans la colonisation en Afrique ou en Indochine, ceux qui se sont enrichis ou qui se sont faits théoriciens de l'inégalité des races qui justifiait ces conquêtes.

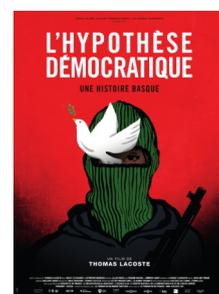


Nous reviendrons sur cette publication lors du prochain journal.

ATTAC Rouen

« L'Hypothèse démocratique », la raison d'ETA

Complexe et passionnant, le film de Thomas Lacoste se penche sur les idéaux de l'indépendantisme basque et enchâsse son histoire dans celle de l'Espagne post-guerre civile.



Le 8 avril 2017 l'organisation basque ETA déposait les armes et annonçait un an plus tard sa dissolution, soixante ans après sa création en pleine dictature franquiste.

Le film propose un récit choral et sensible du dernier et plus vieux conflit d'Europe occidentale : le conflit basque... tant stigmatisé et pourtant si méconnu. Au cœur de ce projet, il y a la double mise en lumière d'une lutte politique déterminante d'un peuple et d'un geste inédit pour l'humanité : la sortie unilatérale d'un conflit armé en dépit des volontés étatiques et de la poursuite par les gouvernements espagnols et français de la persécution implacable des ex-militants d'ETA en dépit de leurs engagements.

Le documentaire montre que la revendication d'ETA dépasse la seule indépendance du territoire et porte un projet de société démocratique et socialiste, qui ne se confond pas avec le nationalisme conservateur traditionnel.

Assumant un parti pris favorable à ETA, *L'hypothèse démocratique* n'interroge pas moins sur le recours à la violence et les conditions de la réconciliation.

Il propose aussi une réflexion sur l'engagement et ses ressorts, où l'on voit comment des jeunes gens ont mis en jeu leur vie et leur liberté pour tenter de conquérir celle de leur peuple.

il est tout à l'honneur il est tout à l'honneur de Thomas Lacoste de rappeler l'obsession partagée, par les « fils et filles de Guernica » de « ne pas laisser ce conflit non résolu à leurs enfants ».

Dominique (ATTAC Rouen)